

*Fiche d'inscription individuelle - Année 2020/2021*

Nom / Prénom de la personne participant au cours :  
.....

Nom / Prénom du responsable légal (pour les mineurs) :  
.....

Adresse : .....

CP et Ville : .....

N° de téléphone : ..... Âge pour les mineurs : .....

Email : .....

Comment nous avez-vous connu ? (Bouche à oreille/réseaux sociaux/Internet/Affiches/...)  
.....

Personne à prévenir en cas d'urgence et numéro de téléphone :  
.....

Les numéro de téléphone et adresse mail permettront de vous contacter en cas de modification de cours.

1) Cours choisis (cf fin de la feuille)

Intitulé du cours : .....

Jour/horaire : .....

Montant de l'inscription : ..... €

2) Réduction (Cocher la case souhaitée)

10% de réduction pour une inscription avant le 20 Juillet 2020 (Un acompte de 30% encaissé en Juillet 2020, le reste à partir de septembre 2020 en fonction de vos souhaits indiqués dans le tableau ci-après).

20% de réduction pour l'inscription à 2 cours de danse à l'année.

3) Modalités de paiement (Cocher la case souhaitée)

Par chèques à l'ordre de la Compagnie Corps Ivoire.

(Indiquer ci-dessous le montant des chèques ; **mettre votre nom et le cours de danse** auquel vous participerez au dos de chaque chèque; joindre **tous** les chèques, ils seront encaissés en fonction du calendrier que vous voudrez bien remplir ci-dessous)

Juillet 2020 : ..... €	Août 2020 : ..... €	Sept 2020 : ..... €	Oct. 2020 : ..... €
Nov. 2020 : ..... €	Déc. 2020 : ..... €	Janv. 2021 : ..... €	Fév. 2021 : ..... €
Mars 2021 : ..... €	Avril 2021 : ..... €	Mai 2021 : ..... €	

En espèces    Chèques-vacances    Coupons sport ANCV    Dispositif Sortir

#### 4) Adhésion à l'Association Corps Ivoire

L'adhésion à l'association est de 10 €. Elle est à régler à part, en chèque (à l'ordre de la Compagnie Corps Ivoire) ou en espèces.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour valider l'inscription et accéder aux cours dispensés. Au cours de l'année, tous les adhérents bénéficieront de tarifs préférentiels pour les stages et activités organisés par l'association.

#### 5) Certificat médical

Un certificat médical de moins de 2 ans est obligatoire pour les mineurs.

Pour les adultes, vous devez nous fournir un certificat médical ou remplir la décharge ci-après.

#### 6) Documents à compléter

##### Règlement intérieur

Je soussigné, ....., déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de la structure et m'engage à le respecter.

Signature :

##### Autorisation Parentale pour les enfants mineurs

Je soussigné, ....., représentant légal de l'enfant ..... autorise mon enfant à participer aux ateliers de danse de la compagnie Corps Ivoire encadrés par Martha Diomandé.

Signature :

##### Décharge

##### (si absence de certificat médical pour les adultes)

Je soussigné, ....., déclare ne pas avoir fourni de certificat médical lors de mon inscription aux ateliers de la compagnie Corps Ivoire encadrés par Martha Diomandé.

Je décharge la compagnie Corps Ivoire et Martha Diomandé de toutes responsabilités en cas de problèmes.

Signature :

##### Droit à l'image

J'autorise la Compagnie Corps Ivoire à utiliser mon image ou celle de mon enfant pour tout support de communication.

Je n'autorise pas la Compagnie Corps Ivoire à utiliser mon image ou celle de mon enfant pour tout support de communication.

# Règlement de fonctionnement

## 1) Clauses d'inscription

\* Les sommes versées au titre de l'inscription ne sont pas remboursables sauf sur présentation d'un certificat médical attestant d'une incapacité de pratiquer la danse pour une période supérieure au temps prévu par le forfait souscrit.

\* Le premier cours d'essai est gratuit. Ensuite l'inscription est obligatoire.

Par inscription, nous entendons, le retour de la présente fiche complétée et le règlement des sommes dues.

Nous refuserons l'entrée au cours à toute personne n'ayant pas réglé son inscription après la participation à deux cours.

## 2) Calendrier

Le calendrier est calé sur le calendrier scolaire et il n'y a donc pas de cours durant les vacances scolaires et les jours fériés (sauf exception pour remplacer un cours mais vous en serez informés).

- Début des cours : Lundi 14 Septembre
- Premier trimestre : du Lundi 14 Septembre au Vendredi 18 Décembre.
- Deuxième trimestre : du Lundi 4 Janvier au Samedi 24 Avril.
- Troisième trimestre : du Lundi 10 Mai au Samedi 12 Juin.

L'ensemble des cours se terminera le Samedi 12 Juin.

Cours du samedi des vacances scolaires :

Cours les samedi 17 Octobre, 24 Avril et 12 Juin.

Pas de cours les samedi 19 Décembre et 20 Février.

## 3) Stages

Des stages de danse seront organisés au cours de l'année.

Ces stages se dérouleront les dimanche 8 Novembre, 31 Janvier et 11 Avril.

Il y aura sur chaque journée, un créneau de danse africaine traditionnelle, un créneau de coupé décalé ainsi qu'un créneau de danse Parents/enfants.

Vous serez informés du déroulement de ces actions par mail et par voie d'affichage dans nos salles de cours. Ces activités complémentaires ne sont pas comprises dans les cotisations, mais l'adhésion à l'association ouvre droit à des réductions.

## 4) Gala de fin d'année

Chaque année, nous proposons à nos élèves de participer à un spectacle de fin d'année. Il s'agit d'un moment de convivialité.

Celui-ci n'est pas obligatoire, chaque élève est donc libre d'y participer ou non.

Pour le bon déroulement et le succès de cette soirée, les élèves sont conviés à sa préparation ainsi qu'au spectacle. Un surcoût pour l'achat d'un costume est à prévoir.

Les places seront mises en vente quelques semaines avant l'événement.

## 5) Responsabilité

- La structure engage sa responsabilité uniquement lors des cours. En dehors de la salle de cours, les mineurs sont donc sous la responsabilité des parents. La structure décline toute responsabilité envers un adhérent mineur qui ne se présente pas au cours. Les parents doivent donc prendre toutes les dispositions pour ne pas laisser leur enfant avant ou après les horaires de cours. Les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à la salle de cours de danse, car pour des raisons indépendantes de sa volonté, le professeur peut être absent et ne pas avoir eu le temps de prévenir (maladie, panne, accident,...). De même les parents doivent récupérer leurs enfants à l'heure. Le professeur ne peut en aucun cas s'absenter de la salle pour accompagner un enfant et laisser les autres seuls.

## Planning des cours de danses – Saison 2020/2021

- Les adhérents sont tenus de respecter les horaires, de ne pas arriver en retard, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du cours.

En cas d'absence, les adhérents doivent prévenir l'association ou directement le professeur. Si moins de 3 élèves sont présents au cours, le cours sera annulé.

- Les risques de blessures sont inhérents à la pratique de toute activité physique y compris celle des danses d'origine africaine. Je déclare donc avoir informé la structure de tout ce qui pourrait limiter ma participation ou celle de mon enfant aux activités proposées par celle-ci et je m'engage à lui transmettre en temps utile toute nouvelle information pertinente à cet égard.

- J'autorise le professeur de danse à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'hospitalisation ou urgence pour moi ou mon enfant si les parents ou responsables légaux ne sont pas joignables à ce moment-là.

Tous les cours ont lieu à l'Espace des deux Rives : 4 allée Georges Palante à Rennes

Accès : Bus C4 arrêt Robidou - Parking souterrain gratuit.

\*Tarif réduit pour les étudiants ou demandeurs d'emploi (fournir les justificatifs)

Jour et Horaires	Danse proposée	Tarifs			
		Normal		Réduit*	
		Trimestre	Année	Trimestre	Année
Lundi 18h – 19h	Hip-hop Ragga Ados	80 €	200 €		
Mardi 18h30 – 19h30	Coupé – Décalé Ndombolo / Afro-pop Ados et Adultes	85 €	210 €	75 €	195 €
Mercredi 18h30 – 19h30	Danse Africaine traditionnelle Tous niveaux Ados et Adultes	85 €	210 €	75 €	195 €
Jeudi 20h15 – 21h30	Danse Africaine traditionnelle Avancés (1 an de pratique) Ados et Adultes	90 €	220 €	80 €	200 €
Vendredi 17h15 – 18h	Danse afro urbaine 8 – 12 ans danse africaine – Coupé décalé Hip-hop ragga	60 €	160 €		
Vendredi 18h – 19h	Danse afro urbaine 13 – 16 ans danse africaine – Coupé décalé Hip-hop ragga	70 €	180 €		
Samedi 12h – 12h45	Éveil aux danses afro 3 – 7 ans	60 €	160 €		
Samedi 12h45 – 13h45	Coupé – Décalé Ndombolo / Afro-pop Ados et Adultes	85 €	210 €	75 €	195 €

Compagnie Corps Ivoire – 28 E rue Zacharie Roussin 35 700 RENNES

Contacts : 06.89.16.14.71 / 06.28.71.54.77 / [corpsivoire@gmail.com](mailto:corpsivoire@gmail.com)

Facebook : Martha Diomandé Enseignement des danses d'origine africaine Ou Compagnie Corps Ivoire

Site Internet : [marthadiomande.com](http://marthadiomande.com)